



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

January 09, 2026

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

marque le troisième jour consécutif sans aucun développement politique sécuritaire ou opérationnel signalé dans toutes les sources surveillées malgré Haïti entrant dans le compte à rebours de 29 jours avant l'expiration du mandat du CPT le 7 février. La pause opérationnelle de 27 jours à Port-au-Prince se poursuit comme la période soutenue la plus longue sans violence majeure des gangs jamais enregistrée. Le CPT la société civile et les acteurs internationaux demeurent dans un silence de communication total avec zéro déclaration publique sur les cadres de gouvernance du 7 février. La décision de la cour fédérale sur le TPS affectant 350000 Haïtiens n'a pas été rendue trois jours après l'audience du 6 janvier. Vingt-neuf jours jusqu'au règlement de comptes constitutionnel.



RÉSUMÉ RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

Trois jours consécutifs de silence complet de tous les acteurs pendant le compte à rebours de 29 jours jusqu'au 7 février indique une paralysie de négociation.

La pause opérationnelle des gangs à Port-au-Prince de 27 jours est la plus longue jamais enregistrée démontrant une discipline stratégique comme levier pour le 7 février.

La cour fédérale n'a pas rendu de décision sur le TPS trois jours après l'audience du 6 janvier laissant 350000 Haïtiens dans l'incertitude avec 25 jours avant l'expiration.

La première semaine complète de travail depuis la reprise gouvernementale du 5 janvier se termine sans aucune déclaration du CPT sur les mécanismes de prolongation du mandat.

Si aucune annonce d'ici 12 janvier la fenêtre de décision critique se déplace vers la mi-janvier créant un calendrier de mise en œuvre comprimé de 18-22 jours.

DÉVELOPPEMENT 1

LE SILENCE DE TROIS JOURS INDIQUE UN BLOCAGE DE NÉGOCIATION ALORS QUE LA FENÊTRE CRITIQUE SE RESSERRE

Les trois jours consécutifs sans aucun développement signalé dans toutes les sources surveillées représentent un silence de communication sans précédent pendant une crise constitutionnelle se produisant maintenant dans le compte à rebours de 29 jours jusqu'au 7 février. Ce silence prolongé indique une paralysie de négociation parmi le CPT le PM Fils-Aimé les organisations de la société civile et les acteurs internationaux incluant la CARICOM l'OEA et l'ONU. L'absence de toute déclaration publique suggère que les négociations en coulisses ont atteint une impasse avec trois scénarios possibles émergents.

Le scénario A reflète un blocage interne du CPT où les sept membres votants du Conseil ne peuvent atteindre un consensus sur l'opportunité d'annoncer une prolongation du mandat violent

L'Article 6.1 du décret du 23 mai 2024 accepte une formule de remplacement de la société civile cédant le pouvoir ou demander une légitimation internationale exposant la dépendance envers des acteurs externes. Le scénario B reflète un échec de coordination internationale où la CARICOM l'OEA et l'ONU ne peuvent réconcilier la division américano-canadienne avec la position américaine suivant la déclaration du Secrétaire Rubio du 1er janvier endossant les progrès vers les élections de 2026 impliquant une prolongation du CPT tandis que la déclaration de l'Ambassadeur canadien Giroux du 16 décembre du 7 février comme fin inconditionnelle contredit la prolongation. Le scénario C reflète un retard stratégique où tous les acteurs attendent délibérément jusqu'à la mi-janvier pour annoncer des cadres calculant que les annonces précoces déclencheraient une mobilisation de l'opposition tandis que les annonces tardives compressent le temps de réponse réduisant la capacité d'opposition avec un timing optimal entre le 15-20 janvier équilibrant le temps de mise en œuvre contre la mobilisation de l'opposition.

La fenêtre critique se resserre rapidement. Avec 29 jours jusqu'au 7 février et 22 jours jusqu'à l'expiration du mandat de la BINUH le 31 janvier le silence de trois jours suggère que si aucune annonce ne se produit d'ici 12 janvier la fenêtre de décision critique se déplace vers la mi-janvier créant un calendrier de mise en œuvre comprimé de 18-22 jours. Si le silence continue jusqu'au 20 janvier Haïti entre dans les deux dernières semaines sans cadre convenu risquant de multiples revendications concurrentes de légitimité après le 7 février. Le silence de trois jours pendant la première semaine complète de travail depuis la reprise gouvernementale du 5 janvier est le signal le plus fort encore que la crise de transition d'Haïti reste non résolue aux plus hauts niveaux.



CONTEXTE HISTORIQUE

L'Article 6.1 du décret du 23 mai 2024 établissant le CPT interdit explicitement la prolongation du mandat exigeant que le Conseil complète son mandat en organisant des élections et en transférant le pouvoir aux autorités élues. La Feuille de route de l'OEA du 5 novembre s'est engagée à travailler avec les autorités haïtiennes pour éviter un vide de pouvoir si le mandat du CPT expire mais aucun acteur international n'a convoqué de réunions de coordination ou annoncé de cadres.

POINTS DE DISCUSSION

Trois jours consécutifs sans développements pendant le compte à rebours de 29 jours représente un silence de communication sans précédent.

Le blocage interne du CPT l'échec de coordination internationale ou les scénarios de retard stratégique expliquent le silence prolongé.

La division américano-canadienne reste non résolue avec Rubio endossant les progrès vers les élections de 2026 tandis que Giroux déclare le 7 février comme fin inconditionnelle.

Si aucune annonce d'ici 12 janvier la fenêtre critique se déplace vers la mi-janvier créant un

calendrier comprimé de 18-22 jours.

Le silence pendant la première semaine complète de travail depuis la reprise gouvernementale du 5 janvier indique que les négociations au plus haut niveau restent bloquées.

Le mandat de la BINUH expire le 31 janvier créant une complexité de coordination supplémentaire avec 22 jours restants.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les parties prenantes internationales devraient convoquer des réunions de coordination d'urgence CARICOM OEA ONU d'ici 12 janvier pour résoudre la division américano-canadienne et annoncer un cadre unifié pour le 7 février.

Les organisations de la société civile devraient lancer des campagnes de mobilisation publique expliquant les propositions de formule de remplacement et pressant le CPT pour une réponse.

Les réseaux de la diaspora devraient se préparer à de multiples scénarios de gouvernance après le 7 février incluant des revendications de légitimité concurrentes.

Les acteurs du secteur privé devraient modéliser des contingences opérationnelles pour la période de vide constitutionnel en supposant qu'aucun cadre ne soit annoncé jusqu'à la mi-janvier.

Les organisations humanitaires devraient positionner des ressources pour une détérioration sécuritaire potentielle si la pause opérationnelle des gangs se termine à la mi-fin janvier.

Les chercheurs devraient suivre si 12 janvier produit des déclarations ou si le silence s'étend jusqu'à la fenêtre de mi-janvier.



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

DÉVELOPPEMENT 2

LA PAUSE DE 27 JOURS À PORT-AU-PRINCE DÉMONTRE UNE DISCIPLINE STRATÉGIQUE DES GANGS SANS PRÉCÉDENT

La pause opérationnelle de 27 jours à Port-au-Prince du 21 décembre au 9 janvier dépasse maintenant toute période documentée de retenue des gangs dans l'histoire moderne d'Haïti démontrant une discipline stratégique sans précédent. Cette pause confirme que les gangs ont consolidé plutôt que contesté le contrôle de 80-90 pour cent de Port-au-Prince comme rapporté par MOPAL le 4 janvier. Si le contrôle des gangs était contesté la violence serait nécessaire pour défendre le territoire mais l'absence de violence démontre que la PNH et la GSF ne tentent pas

de reprendre les territoires contrôlés par les gangs les gangs n'ont pas besoin de se défendre contre les offensives des forces de sécurité et le statu quo territorial est stable du point de vue des gangs.

La sélectivité géographique de la pause démontre une sophistication politique rivalisant avec les acteurs étatiques. Tandis que Port-au-Prince reste calme l'attaque de Montrouis du 23 décembre dans l'Artibonite a déplacé 1052 personnes selon le rapport de l'OCHA du 6 janvier confirmant que les gangs continuent des opérations offensives dans les régions périphériques tout en maintenant une retenue tactique dans la capitale. Ce schéma révèle une capacité de planification stratégique avec les gangs utilisant la pause de Port-au-Prince pour consolider le contrôle périphérique pendant la période de fêtes quand l'attention internationale se concentre sur Haïti.

L'avertissement du Crisis Group du 15 décembre que les gangs recherchent l'amnistie dans le cadre de la transition du 7 février est maintenant la seule explication viable pour la pause de 27 jours. La durée sans précédent démontre que les gangs testent la résolution gouvernementale contre la doctrine de non-négociation du PM Fils-Aimé du 28 décembre signalant leur capacité à activer ou désactiver la violence à volonté et attendant de voir quel cadre de gouvernance émerge après le 7 février avant de déterminer s'il faut négocier ou escalader. La pause approche d'une limite stratégique car les gangs ne peuvent maintenir une retenue indéfinie sans perdre l'élan opérationnel. Attendez-vous à ce que la pause se termine à la mi-fin janvier entre le 15-25 janvier soit parce qu'aucun signal de négociation gouvernemental ne pousse les gangs à reprendre la violence à Port-au-Prince pour pressuriser les pourparlers du 7 février soit parce que le gouvernement signale une volonté de négocier poussant les gangs à prolonger la pause jusqu'au 7 février comme démonstration de bonne foi.



CONTEXTE HISTORIQUE

Haïti a connu de multiples périodes d'escalade de violence des gangs mais aucune pause opérationnelle précédente n'a dépassé 10-14 jours. La pause actuelle de 27 jours surpasse toutes les périodes documentées établissant un nouveau schéma de retenue stratégique lié aux négociations politiques plutôt qu'à la capacité des forces de sécurité.

POINTS DE DISCUSSION

La pause de 27 jours à Port-au-Prince du 21 décembre au 9 janvier est la période documentée la plus longue sans violence majeure des gangs.

La sélectivité géographique avec Port-au-Prince calme tandis que l'offensive de l'Artibonite continue démontre une sophistication politique.

La pause confirme que les gangs ont consolidé le contrôle territorial de 80-90 pour cent pas de contrôle contesté nécessitant une violence défensive.

AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

L'avertissement du Crisis Group du 15 décembre que les gangs recherchent l'amnistie du 7 février est la seule explication viable pour la durée sans précédent.

Les gangs testent la résolution gouvernementale contre la doctrine de non-négociation du PM Fils-Aimé du 28 décembre.

La pause approche d'une limite stratégique attendez-vous à une reprise à la mi-fin janvier entre le 15-25 janvier.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les analystes de sécurité devraient modéliser deux scénarios pour la mi-fin janvier reprise opérationnelle des gangs ou pause prolongée jusqu'au 7 février.

Les officiels gouvernementaux devraient évaluer si signaler une ouverture de négociation pourrait prolonger la pause jusqu'à la date limite constitutionnelle du 7 février.

Les forces de sécurité internationales devraient exploiter la pause actuelle pour pré-positionner des ressources pour une escalade de violence potentielle à la mi-fin janvier.

Les organisations humanitaires devraient préparer des plans de contingence en supposant que la reprise opérationnelle des gangs coïncide avec la période de transition du 7 février.

Les réseaux de la diaspora devraient communiquer avec les membres de la famille à Port-au-Prince au sujet de la fenêtre de risque sécuritaire de mi-fin janvier.

Les chercheurs devraient suivre toutes déclarations gouvernementales entre le 10-15 janvier qui pourraient signaler un changement de posture de négociation.



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 3

LE SILENCIEUX MARQUE LA FIN DE LA PREMIÈRE SEMAINE COMPLÈTE DE TRAVAIL SANS AUCUNE DÉCLARATION DU CPT

9 janvier marque la fin de la première semaine complète de travail depuis que les opérations gouvernementales ont repris 5 janvier après les fêtes du Jour de l'Indépendance et du Jour des Ancêtres des 1-2 janvier. L'absence de tout développement pendant cette semaine critique démontre que le CPT a émis zéro déclaration publique sur les mécanismes de prolongation du mandat du 7 février l'engagement avec les propositions de formule de remplacement de la société civile la coordination avec la CARICOM l'OEA l'ONU sur les clauses de continuité institutionnelle ou la réponse à la déclaration du MORN du 28 décembre que le mandat du CPT est expiré. Ce

silence pendant la semaine de travail la plus critique avant le compte à rebours du dernier mois indique un positionnement délibéré plutôt qu'une incapacité opérationnelle.

Les acteurs internationaux sont restés similairement silencieux malgré l'engagement de la Feuille de route de l'OEA du 5 novembre à travailler avec les autorités haïtiennes pour éviter un vide de pouvoir si le mandat du CPT expire. Aucun acteur international n'a convoqué de réunions de coordination d'urgence CARICOM OEA ONU émis de déclarations publiques sur les cadres de transition du 7 février annoncé de missions diplomatiques à Port-au-Prince pour des consultations avec les parties prenantes ou abordé la division américano-canadienne entre l'endorsement du Secrétaire Rubio du 1er janvier des progrès vers les élections de 2026 et la déclaration de l'Ambassadeur Giroux du 16 décembre du 7 février comme fin inconditionnelle.

Les organisations de la société civile ont également échoué à se mobiliser suite à la publication du 6 janvier d'une proposition d'achèvement de la transition. Malgré la proposition d'un cadre spécifique aucun groupe de société civile n'a organisé de forums publics ou de consultations avec les parties prenantes lancé de campagnes médiatiques expliquant la proposition mobilisé les partis politiques ou les forces vives autour du cadre ou répondu au silence du CPT. Cette inaction suggère soit un positionnement stratégique attendant la réponse du CPT soit une faiblesse opérationnelle incapable de générer une pression publique. Le silencieux indique que la semaine prochaine entre le 12-16 janvier est la dernière opportunité pour les acteurs d'annoncer des cadres avant d'entrer dans les deux dernières semaines du 20 janvier au 7 février.



CONTEXTE HISTORIQUE

Les transitions constitutionnelles haïtiennes précédentes ont présenté des négociations pré-date limite extensives et un positionnement public. Le silence actuel pendant le compte à rebours du dernier mois représente un départ des schémas historiques suggérant soit une coordination sans précédent derrière des portes closes soit une paralysie empêchant des engagements publics.

POINTS DE DISCUSSION

La première semaine complète de travail depuis la reprise gouvernementale du 5 janvier se termine sans aucune déclaration du CPT sur les cadres du 7 février.

Aucune session d'urgence CARICOM OEA ONU convoquée malgré l'engagement du 5 novembre de l'OEA d'éviter le vide de pouvoir.

La société civile ne s'est pas mobilisée autour de la proposition d'achèvement de la transition du 6 janvier indiquant un positionnement stratégique ou une faiblesse opérationnelle.

La division américano-canadienne reste non résolue sans tentatives publiques de réconcilier les approches de transition concurrentes.

La semaine prochaine 12-16 janvier est la dernière opportunité pour des annonces avant le

calendrier comprimé des deux dernières semaines.

Si le silence continue jusqu'à 12 janvier attendez-vous à des annonces de mi-fin janvier créant une fenêtre de mise en uvre de 18-22 jours.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les membres du CPT devraient briser le silence d'ici 12 janvier avec une proposition de gouvernance concrète pour le 7 février ou risquer d'entrer dans les deux dernières semaines sans cadre.

La CARICOM l'OEA l'ONU devraient convoquer une session de coordination d'urgence d'ici le 13-15 janvier pour annoncer une position internationale unifiée.

Les organisations de la société civile devraient lancer des campagnes de mobilisation publique immédiates si aucune réponse du CPT d'ici 15 janvier.

Les réseaux de la diaspora devraient se préparer à des exercices de planification de scénarios en supposant qu'aucun cadre ne soit annoncé jusqu'au 20-25 janvier.

Les organes médiatiques devraient augmenter la pression sur le CPT à travers des reportages d'investigation sur les délibérations internes et les débats sur la prolongation du mandat.

Les donateurs internationaux devraient conditionner les décaissements de financement de février sur l'annonce publique d'un cadre de transition crédible du 7 février d'ici le 15 janvier.



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

DÉVELOPPEMENT 4

LA DÉCISION DE LA COUR FÉDÉRALE SUR LE TPS EN ATTENTE LAISSE 350000 HAÏTIENS DANS L'INCERTITUDE

La cour fédérale n'a pas rendu de décision sur la cessation du TPS haïtien trois jours après l'audience du 6 janvier laissant 350000 bénéficiaires haïtiens dans l'incertitude avec 25 jours jusqu'à l'expiration du TPS le 3 février. Ce retard crée une double incertitude alors que l'expiration du TPS et l'expiration du mandat du CPT le 7 février approchent simultanément affectant la même population. L'affaire de cessation du TPS conteste la décision de l'administration Trump de mettre fin au Statut de Protection Temporaire pour les ressortissants haïtiens créant une incertitude juridique quant à savoir si les bénéficiaires actuels peuvent rester aux États-Unis ou faire face à une déportation après le 3 février.

La convergence temporelle entre l'expiration du TPS le 3 février et l'expiration du mandat du CPT le 7 février crée des risques composés pour la diaspora haïtienne. Si la cour fédérale maintient la cessation du TPS et Haïti entre dans le 7 février sans cadre gouvernemental fonctionnel les procédures de déportation pourraient retourner des Haïtiens vers un pays vivant une crise constitutionnelle et une détérioration sécuritaire potentielle. Le retard de trois jours depuis l'audience du 6 janvier suggère que la cour délibère sur des questions juridiques complexes concernant l'autorité exécutive les conditions humanitaires en Haïti et la validité procédurale du processus de cessation.

Les implications pour la diaspora s'étendent au-delà du statut juridique aux dimensions économiques et politiques. Les bénéficiaires haïtiens du TPS contribuent des transferts de fonds significatifs vers Haïti estimés à des centaines de millions de dollars annuellement soutenant les réseaux familiaux et les économies locales. Si la cessation du TPS se poursuit et les déportations commencent l'économie déjà fragile d'Haïti ferait face à une pression supplémentaire des flux de transferts de fonds réduits et d'une population de retour potentielle incapable d'accéder à l'emploi au logement ou aux services. La dimension politique implique la capacité de mobilisation de la diaspora avec l'incertitude sur le statut juridique réduisant potentiellement la volonté de la diaspora de s'engager dans les débats de gouvernance du 7 février ou les efforts de mobilisation de la société civile.



CONTEXTE HISTORIQUE

L'administration Trump a cessé le TPS haïtien en novembre 2017 mais des injonctions de la cour fédérale ont empêché la mise en uvre pendant tout le premier mandat de Trump. L'administration Biden a maintenu le TPS pour Haïti et l'a prolongé plusieurs fois mais l'affaire actuelle de la cour fédérale examine la décision originale de cessation de Trump créant une complexité juridique quant à savoir si les bénéficiaires actuels conservent leur statut.

POINTS DE DISCUSSION

La cour fédérale n'a pas rendu de décision sur le TPS trois jours après l'audience du 6 janvier affectant 350000 bénéficiaires haïtiens.

Double incertitude avec l'expiration du TPS le 3 février et l'expiration du mandat du CPT le 7 février affectant la même population.

Chaque jour de retard de la cour réduit la fenêtre opérationnelle pour les appels les suspensions d'urgence ou l'intervention congressionnelle.

La cessation du TPS combinée avec la crise constitutionnelle du 7 février pourrait déclencher des déportations vers un pays sans gouvernement fonctionnel.

Les transferts de fonds de la diaspora estimés à des centaines de millions de dollars annuellement feraient face à une perturbation si les déportations se poursuivent.

L'incertitude sur le statut juridique peut réduire la volonté de la diaspora de s'engager dans les efforts de mobilisation de gouvernance du 7 février.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les organisations de plaidoyer de la diaspora devraient préparer des plans de réponse d'urgence pour les scénarios TPS maintenu et TPS cessé d'ici le 15 janvier.

Les délégations congressionnelles devraient rédiger une législation de prolongation d'urgence du TPS pour introduction immédiate si la cour maintient la cessation.

Les officiels du gouvernement haïtien devraient coordonner avec le Département d'État américain sur les protocoles de suspension de déportation si un vide de gouvernance du 7 février émerge.

Les organisations d'aide juridique devraient pré-positionner des ressources pour une assistance d'appels de masse si la décision de la cour nécessite des examens de cas individuels.

Les réseaux de la diaspora devraient augmenter la communication familiale sur la planification de contingence pour les changements potentiels de statut juridique du 3 février.

Les organisations humanitaires devraient modéliser la capacité de réception si les procédures de déportation commencent pendant la période de crise constitutionnelle du 7 février.



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

CE QU'IL FAUT SURVEILLER ENSUITE

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

Surveiller si un acteur brise le silence de trois jours durant le week-end du 10-12 janvier avec des déclarations sur les cadres de gouvernance du 7 février. Surveiller les communications diplomatiques informelles ou les positions de négociation divulguées indiquant les délibérations internes du CPT ou les progrès de coordination internationale. Suivre les indicateurs opérationnels des gangs à Port-au-Prince qui pourraient signaler l'approche de la fin de la pause de 27 jours.

CETTE SEMAINE

Surveiller les déclarations du CPT d'ici 12 janvier représentant la dernière opportunité pour des annonces avant que la fenêtre critique ne se déplace vers la mi-janvier. Surveiller les délibérations du Conseil de Sécurité de l'ONU sur le renouvellement du mandat de la BINUH

AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

expirant le 31 janvier pour le langage abordant la coordination de transition post-7 février du CPT. Suivre les efforts de mobilisation de la société civile suite à la publication de la proposition d'achèvement de la transition du 6 janvier. Surveiller la décision de la cour fédérale sur le TPS avec 25 jours jusqu'à l'expiration du 3 février et 29 jours jusqu'à l'expiration du CPT le 7 février.

HORIZON STRATÉGIQUE

Si le silence continue jusqu'à 12 janvier attendez-vous à des annonces de mi-janvier entre le 15-20 janvier créant un calendrier de mise en uvre comprimé de 18-22 jours. Modéliser trois scénarios pour la fin janvier entre le 20-25 janvier reprise opérationnelle des gangs déclenchant une détérioration sécuritaire le CPT annonce une prolongation unilatérale du mandat sans coordination internationale ou de multiples acteurs annoncent des cadres concurrents du 7 février créant un concours de légitimité. Surveiller les schémas de mobilisation de la diaspora indiquant si l'incertitude du TPS réduit la capacité d'engagement ou déclenche un activisme de gouvernance accru du 7 février.

SOURCES PRIMAIRES

Haiti Libre surveillance quotidienne 7-9 janvier 2026
Le Nouvelliste surveillance quotidienne 7-9 janvier 2026
Reuters couverture Haïti 7-9 janvier 2026
Agence France-Presse couverture Haïti 7-9 janvier 2026
OCHA Rapport de Situation Haïti 6 janvier 2026
MOPAL évaluation du contrôle territorial 4 janvier 2026
International Crisis Group Analyse Amnistie des Gangs 15 décembre 2025
OEA Feuille de Route Haïti 5 novembre 2025
Secrétaire d'État américain Marco Rubio déclaration 1er janvier 2026
Ambassadeur canadien Sébastien Giroux déclaration 16 décembre 2025